

Le Serrissien

www.serris.fr

N° 103
AVRIL
2018



BIENTÔT LE FLOW PARK

www.parcdeserris.fr



/ DOSSIER

■ BUDGET 2018

/ COUP D'ŒIL

■ LE CENTENAIRE 1914-1918

Serris
Val d'Europe

SOMMAIRE



SUIVEZ-NOUS

sur www.serris.fr

sur notre **page Facebook officielle**
 **VilleDeSerris**

En vous inscrivant
sur la **newsletter**
depuis www.serris.fr



VILLE DE SERRIS

2, Place
Antoine Mauny
BP 15 - Serris
77706

Marne la Vallée
CEDEX 4

Tél. 0160 43 52 00
Fax : 0160 43 08 13
contact@serris.fr
www.serris.fr

Accueil

Lundi : 14 h 00 - 18 h 00
Du mardi au vendredi :
9 h 00 - 12 h 00
et 14 h 00 - 18 h 00
Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

P. 4

ZAPPING

En bref et en images
Un premier Boot Camp à succès

P. 8

COUP D'ŒIL

La Ferme des Communes œuvre
pour la culture
Retour à la semaine de 4 jours
Toujours plus de services
pour les usagers
19 et 20 mai, la plus grande
reconstitution d'Île-de-France

P. 14

RENCONTRE

Morhad AMDOUNI

P. 16

DOSSIER

Budget 2018 : continuer les
actions engagées

P. 22

ASSOCIATION

Val d'Europe Athlétisme

P. 24

ÉCONOMIE

2 milliards d'Euros
pour Disneyland Paris
Une 4^e étoile pour l'Hôtel Élysée
Bienvenue à Flocon
Toutes les entreprises sur Serris.fr

P. 26

CADRE DE VIE

Des places réglementées
supplémentaires
Travaux
Bientôt le Flow Parc
Le Jardin Andalou fait peau neuve

P. 32

DÉMOCRATIE

2^e assemblée plénière du CME
Formation des délégués de classe
du collège
Cérémonie de la citoyenneté

P. 35

À L'AFFICHE

Concours photo



Avec Valérie PECRESSE et le Député Franck RIESTER. À cette occasion, j'ai pu m'entretenir avec la Présidente de Région du dossier du futur campus universitaire et du lycée Émilie du Châtelet.



Mes chers concitoyens,

Ils étaient viticulteur retraité, boucher, ancien maçon et lieutenant-colonel de la Gendarmerie. Quatre Français qui ne se connaissaient pas et qui ont en commun de s'être trouvés sur la route d'une épopée macabre de Carcassonne à Trèbes.

Malgré la douleur que nous avons tous ressentie, il y a cette ode à la vie, portée tel un hymne, par la mère du héros de Trèbes qui appelle « à ne pas avoir peur, à continuer de vivre, d'apprécier les choses, à aimer la vie »!

C'est ce message que j'adresse à chaque Serrissien : « nous ne sommes jamais aussi forts que lorsque nous sommes unis dans l'adversité ».

Malgré les incertitudes de notre époque, la vie doit continuer et avec mon équipe, je m'emploie à ce qu'elle soit meilleure dans tous les domaines de notre ville.

Depuis quatre ans, Serris et le Val d'Europe s'imposent en Ile-de-France comme un territoire fort de ses atouts humains, économiques, sociaux, environnementaux, ainsi que de la diversité de ses compétences qui irriguent nos sept communes.

L'annonce récente du plan d'investissement de 2 milliards d'euros sur le Parc de Disneyland démontre un réel attrait pour notre territoire d'exception. À Serris, du bourg au centre urbain, nous prôtons l'image

« À Serris, du bourg au centre urbain, nous prôtons l'image d'une collectivité qui a de l'ambition et de la solidarité »

d'une collectivité qui a de l'ambition et de la solidarité. C'est ce même message que je porte lors de chaque rencontre, aussi bien avec des chefs d'entreprise ou des représentants de grands groupes afin de projeter notre ville dans l'avenir. Nos nombreux échanges me permettent de comprendre et d'analyser vos besoins car derrière cette démarche, il y a les questions essentielles qui concernent les déplacements sur le territoire, l'habitat, l'environnement, la culture, les équipements sportifs, les services, etc.

La Ville de Serris doit faciliter cet élan, conforter cette attractivité, par des actions innovantes, certes, par une configuration des lieux qui offre également les conditions idéales pour accueillir des événements, des entreprises, des habitants et le tout dans un cadre budgétaire et fiscal stable. C'est toute la base du dossier central de ce nouveau Serrissien consacré au vote du budget communal, garant de toutes nos actions et ce, sans hausse de la fiscalité locale.

Le cap est connu et maintenu!

Philippe DESCROUET
Maire de Serris

Vice-Président de Val d'Europe agglomération
Président du Conseil d'administration d'EPAFRANCE

/ ZAPPING

4^E FORUM MODE D'ACCUEIL PETITE ENFANCE

Ce moment de rencontres et d'échanges, organisé en amont de la commission d'attribution de places en crèches, permet aux parents de prendre connaissance de tous les modes d'accueil existants sur la commune: crèches municipales, assistant(e)s maternel(le)s, employé(e)s à domicile et crèches privées d'entreprise. L'ensemble des différents modes d'accueil présents sur Serris permettent de répondre à 100 % des demandes de garde d'enfants sur la Commune. ▶




CHAMPIONNAT DE CHEERLEADING

Dimanche 18 mars, le gymnase Olympe de Gouges accueillait le Championnat de Zone A de cheerleading. Félicitations aux ABCVE Dragons Cheerleading dont les 3 équipes ont obtenu 3 podiums: une 3^e place pour les Seniors N2 et une 1^{re} place pour les U11 et Junior N2. ▶



Photo: Florent MOREDA



PLUS DE PHOTOS
WWW.SERRIS.FR
 [VILLE.DE.SERRIS](https://www.facebook.com/VILLE.DE.SERRIS)

CARNAVAL DU RAM

Le Relais Assistants Maternels (RAM) de Serris organisait son carnaval, le 16 février, à la salle des Charmilles: les parents, les assistantes maternelles et les enfants ont revêtu leur plus beau costume pour partager un temps de jeux... et quelques crêpes! ▶





◀ CHASSE AUX ŒUFS

Dimanche 1^{er} avril, la Ville de Serris organisait sa traditionnelle chasse aux œufs sur deux emplacements : les 0-3 ans étaient accueillis par le service Petite enfance au jardin de l'Hôtel de Ville tandis que les 3-11 ans étaient encadrés par les animateurs du centre de loisirs dans le Parc urbain. Un moment de partage gourmand mais surtout familial !



◀ SEMAINE « TOUT BOUGE »

Du 12 au 18 mars, les crèches et le RAM de Serris ont participé à la 5^e Grande Semaine de la Petite Enfance qui avait pour thème « tout bouge ! ». Jeux d'eau, baby gym, jeux de ballon, musique, jeux de ronde, parcours motricité... Une semaine d'animations pour les enfants mais aussi pour leurs parents.

LES PARALYMPIC'S

La 2^e édition des Paralympic's, organisée par les étudiants de l'IUT de Marne-la-Vallée et la Ville de Serris, proposait une journée de sensibilisation au handicap par le sport à travers des ateliers (handibasket, escalade à l'aveugle, etc.) et des démonstrations : Benoît a présenté son chien accompagnateur Jiki puis, Yannick IFÉBÉ, médaillé d'or d'escrime aux jeux paralympiques de Rio a affronté le Champion de France Olivier HÉLAN-CHAPEL. ▼



/ ZAPPING

Un premier Boot Camp à succès

Samedi 7 avril, sur une idée d'Henri PEREZ, Conseiller municipal délégué au sport, nos éducateurs sportifs ont organisé le premier boot camp de la ville. Plus d'une soixantaine de participants sont venus profiter de cet entraînement façon commando.

Les Serrissiens étaient nombreux à venir au Parc des Communes pour participer à cet entraînement intensif qui mêlait travail en équipe, cohésion et dépassement de soi. Cette préparation physique particulière, encadrée par Chris Bodyfitness et les éducateurs sportifs du Service Vie locale, était un vrai challenge pour les sportifs désireux de venir s'entraîner en pleine nature.

Stéphanie PEREZ, Noura BELLILI et Amina HAMADEH, élus de Serris, sont venues encourager les participants qui ont tout donné lors des exercices de renforcement musculaire et des jeux. Après tous ces efforts, la collation offerte à la fin de la matinée a été grandement appréciée.

Et comme les rires, le soleil, la bonne humeur étaient au rendez-vous, ce fut un beau succès pour cette première édition.



PLUS DE PHOTOS

WWW.SERRIS.FR

[f VILLE.DE.SERRIS](https://www.facebook.com/VILLE.DE.SERRIS)







La Ferme des Communes œuvre pour la culture

Si la programmation de la Ferme des Communes est le symbole le plus visible de la politique culturelle de Serris, d'autres actions sont menées régulièrement comme la présentation de spectacle pour les enfants ou l'accueil de troupes en résidences.

30

PLUS D'UNE TRENTAINE DE TROUPES ONT ÉTÉ ACCUEILLIES EN RÉSIDENCE À SERRIS

Les vendredis 16 et 23 mars, deux représentations ont été données à la Ferme des Communes à destination des enfants fréquentant les activités périscolaires du vendredi après-midi: *L'école des Magiciens* pour les 10-11 ans et *l'Odyssée de Moti*, le vendredi suivant pour les 4-5 ans. Ces deux spectacles, offerts par la Ville de Serris, montrent la volonté des élus de permettre à tous d'accéder à la culture, et ceci dès le plus jeune âge. Proposer du spectacle vivant favorise l'éveil du sens critique et la curiosité pour l'art en général. Sans oublier un fait important: les enfants ont passé un très bon moment.

Aider la création artistique

La volonté de promouvoir la culture se retrouve également dans l'accueil de résidences à la Ferme des Communes. Une résidence consiste à mettre à disposition des espaces de vie et de travail pour que les artistes puissent créer dans les meilleures conditions possible. Depuis son ouverture en 2004, le centre culturel de Serris a accueilli plus d'une trentaine de compagnies. Tout au long de ces résidences qui peuvent du-

rer de quelques jours à quelques semaines, les artistes bénéficient d'une aide logistique dans leur création en profitant de la salle de spectacle et d'une assistance technique en son et lumière fournie par le régisseur de la Ferme des Communes. L'organisation de résidence permet ainsi à de nouveaux talents d'émerger et aux artistes déjà accomplis de continuer de développer leur œuvre. Deux pièces accueillies à Serris, grâce au travail du programmateur Thierry PARENT, *La Machine de Turing* et *Jaime Valentine mais bon*, seront ainsi façonnées à Serris avant d'être présentées officiellement au festival d'Avignon 2018.

En plus de participer activement à la création artistique et de valoriser l'image de la salle de spectacle, l'accueil de troupes permet enfin de proposer des spectacles gratuits. Les collégiens et les lycéens profiteront ainsi de deux représentations de *La Machine de Turing*, en résidence en mai à Serris. Ils auront peut-être vu, en avant-première, une pièce qui sera couronnée de succès à Avignon, réussite qu'elle devra en partie à notre commune.



■ En cette fin de saison, trois résidences sont prévues à la Ferme des Communes.

Nomi-Nomi Dans ma Ville

Nomi-Nomi, qui a été accueillie du 9 au 11 avril pour son spectacle *Dans ma ville*. Nomi Nomi avait déjà été en résidence à Serris l'an dernier.

La Machine de Turing

De Benoît SOLES

1940 Alan TURING, mathématicien, cryptologue, est chargé par le gouvernement Britannique de percer le secret de la célèbre machine de cryptage allemande Enigma, réputée inviolable.

En résidence du 15 au 30 mai 2018.

Jaime Valentine mais bon

De Rudy MILSTEIN

Résumé: Idal a envie de changer le monde, mais bon, il a déjà la flemme de changer les draps du lit... Il aimerait bien être heureux, mais bon quand il y réfléchit, il se dit qu'il est peut-être trop ambitieux... Il aime Valentine, mais bon... l'engagement c'est compliqué quand on ne sait pas ce que ça veut dire.

En résidence du 17 au 28 juin 2018.

.....

En mars et avril, la Ferme des Communes a accueilli deux spectacles: *Amériques*, un duo flûte et guitare qui nous a fait voyager à travers l'Amérique latine et *Le temps qui reste*, la dernière pièce de la troupe de Philippe LELLOUCHE. Deux styles différents mais qui ont trouvé leur public. Concert ou théâtre, c'est également cela la culture pour tous.

.....



FERME DES COMMUNES

8 boulevard Robert Thiboust
7700 Serris

www.fermedescommunes.fr



SAISON CULTURELLE 2018-2019: VENTES DE BILLETS RÉSERVÉES AUX SERRISSIENS

Samedi 9 et 16 juin, 9h 00-12h 00, Ferme des Communes

Serrissiens, vous voulez être sûrs d'avoir une place pour la nouvelle saison de la Ferme des Communes ? Ces matinées ne sont réservées que pour vous !



Retour à la semaine de quatre jours

Si le Gouvernement a donné la possibilité aux communes de revenir à la semaine des quatre jours, à Serris, le maître mot fut : concertation. Depuis septembre 2017, les élus et les différents partenaires de la Ville, se sont interrogés sur le bien-fondé d'un retour à cette organisation.

En 2013, lors de la mise en place des rythmes scolaires imposés par l'État, les élus de Serris avaient consulté l'ensemble des acteurs éducatifs - représentants des parents d'élèves, enseignants, animateurs, Inspection académique - pour que le projet d'organisation des activités périscolaires soit le plus consensuel possible. Avec la possibilité ouverte de revenir à la semaine de quatre jours, le Maire de Serris n'a pas souhaité changer de méthode.

Une grande concertation

Au lieu d'imposer arbitrairement dès 2017 la fin de l'organisation actuelle de la semaine, une grande concertation a été menée afin que tous les acteurs éducatifs puissent à nouveau s'exprimer. **Les familles, les directions des centres de loisirs, les parents d'élèves, les directeurs d'école et l'Inspection académique ont été interrogés.** Un questionnaire a été envoyé aux familles pour leur demander leur « souhait ». **Une majorité de parents s'est exprimée comme étant favorable au retour à la semaine de quatre jours.** Les conseils d'écoles extraordinaires se sont également prononcés pour cette organisation. L'Inspection académique ayant donné son accord, la semaine de quatre jours fera son retour à la rentrée prochaine. **Les enfants auront école les lundi, mardi, jeudi et vendredi, 8 h 30-à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 30.**

Des animations de qualité le mercredi

Le mercredi, les enfants pourront fréquenter le centre de loisirs. Les activités périscolaires du vendredi après-midi (gratuites pour les familles) seront terminées, mais les enfants pourront profiter de la qualité des animations proposées le mercredi au centre de loisirs.

Une cohérence territoriale

Ce passage à quatre jours d'école sera cohérent avec le choix des autres municipalités du Val d'Europe, cinq communes sur sept ayant déjà pris cette décision.

Avec cette nouvelle organisation actée, la Ville de Serris peut d'ores et déjà organiser la rentrée scolaire 2018 en toute sérénité. Merci à tous les acteurs qui ont participé à ce nouvel exercice de démocratie participative.



Toujours plus de services pour les usagers

Plus besoin de courir aux quatre coins de la Ville pour obtenir ses photos d'identité, photocopier ses justificatifs de domicile ou commander ses timbres fiscaux en ligne. Vous pouvez désormais réaliser toutes ces démarches à l'Hôtel de Ville.

Dans le but de simplifier la vie des administrés, les élus de Serris ont souhaité que deux bornes internet, un photomaton et une photocopieuse, soient installés dans le hall de l'Hôtel de Ville. Ces dispositifs permettront aux usagers de réaliser leurs démarches plus facilement.

■ **Deux bornes internet** sont installées depuis plusieurs années à l'Hôtel de Ville. Ces bornes, en accès libre et gratuit, permettent de naviguer sur différents sites utiles comme celui de Serris, celui de l'Agglomération, de la Préfecture de Seine-et-Marne mais aussi d'accéder à :

- l'Espace Famille (*demandes de réservation aux activités périscolaires, paiement des factures, etc.*);
- le télépaiement des titres en ligne;

- service public.fr;
- l'Agence Nationale des titres sécurisés (*pour demander un permis de conduire, réaliser une pré-demande de passeport ou CNI, obtenir ou modifier sa carte grise, etc.*)
- Impots.gouv.fr;
- la CAF;
- l'Assurance Maladie;
- pole-emploi.fr;
- le Ministère de la Justice
- demande-logement-social.gouv.fr (*demande de logement social*)
- timbres.gouv.fr (*pour acheter ses timbres fiscaux en ligne*);
- certificat-ait.gouv.fr (*pour se procurer votre certificat qualité de l'air*).

D'autres sites seront ajoutés selon les besoins.

■ **Le photomaton** étant agréé pour les papiers officiels, vous pouvez y réaliser vos photos d'identité pour les passeports, les cartes d'identité et les permis de conduire. Ce photomaton est accessible aux personnes handicapées et disponible en plusieurs langues.

Tarif: 1 euro la photo d'identité.

Moyens de paiement

- Espèces (pièce et billets);
- Carte bancaire;
- Paiement sans contact.

Attention, cet appareil ne rend pas la monnaie.

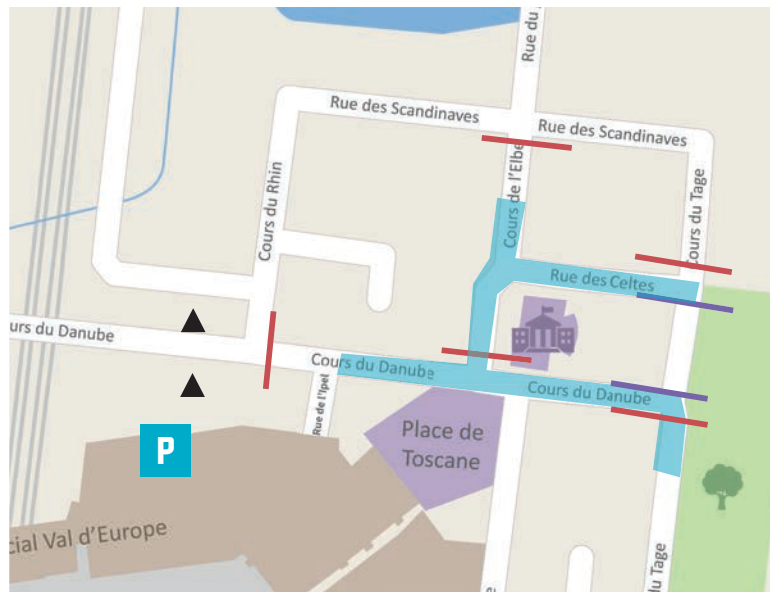
■ **Une photocopieuse** a aussi été mise à disposition par convention avec un prestataire. Elle permet de réaliser des copies noir et blanc, format A4 au tarif de 0,20 €. Attention, cet appareil ne rend pas la monnaie également.



19 et 20 mai : la plus grande reconstitution d'Île-de-France

Les 19 et 20 mai, Serris célèbre le Centenaire de la Grande Guerre : reconstitutions, défilé, cérémonie, cinéma en plein air, bal guinguette... Deux jours d'animations dans la lignée des commémorations de 2015 qui avaient attiré plus de 25 000 personnes dans notre commune. Retrouvez quelques conseils pour profiter au mieux de ces deux journées qui feront rayonner Serris à nouveau.

Modifications de circulation et interdiction de stationnement



- Voies fermées à la circulation du 18 mai 20h00 au 21 mai 17h00
- Voies fermées à la circulation le 19 mai de 9h30 à 15h00 (sauf riverains)
- Stationnement interdit du 18 mai 18h00 jusqu'au 20 mai minuit
- Arrêt de bus provisoire

Faites attention à où vous vous garez !

Afin de sécuriser le parcours des véhicules et des défilés et de réserver des emplacements pour les spectateurs lors des reconstitutions, le stationnement sera interdit dans certaines zones. Des barrières seront mises en place pour interdire le stationnement

Le 20 mai matin entre 9h45 et 10h45 pendant la cérémonie aux monuments aux morts

Des barrières et une déviation seront mises en place, rue Émile Cloud, entre le rond-point route de Meaux et la rue de l'école.

Le 20 mai entre 10h30 et 12h00, pendant le cortège

Le défilé s'élancera du Monument aux Morts pour se diriger vers l'Hôtel de Ville en empruntant : la rue Émile Cloud, l'avenue Émile Cloud, le cours de la Garonne et le cours du Danube (accès au parvis).

Aucune rue barrée ou déviation. Les rues seront juste bloquées le temps du défilé. Si vous ne voulez pas être coincés, anticipez grâce au parcours. La Méridienne sera momentanément coupée lors de la traversée (soit 15 minutes au plus).

Cinéma en plein air du 19 mai

■ Une projection en plein air du film *Joyeux Noël* et une reconstitution auront lieu le samedi 19 mai à 20h30 sur le terrain des animations (repli en cas de mauvais temps au complexe tennistique des Marmousets). Le son du film pourra être entendu aux environs. Nous nous excusons par avance pour la gêne occasionnée par cet événement.

Guinguette du 20 mai

■ La guinguette aura lieu au complexe tennistique des Marmousets, dimanche 20 mai, de 21h00 à 00h00. La musique pourra être entendue aux environs. Nous nous excusons par avance pour la gêne occasionnée par cet événement.

Le pique-nique républicain du 20 mai

■ Selon la météo, vous êtes invités à profiter du parc du Centre urbain et à pique-niquer. Vous devrez apporter votre repas et vos boissons. Des conteneurs pour les déchets seront à votre disposition pour que le parc reste propre après le pique-nique.

Privilégiez les transports en commun, le vélo ou la marche pour vous déplacer

■ En raison du nombre de visiteurs attendus pour cet événement, la circulation et le stationnement dans la commune pourraient connaître quelques difficultés. Pour être sûrs d'être à l'heure aux différents événements, privilégiez la marche, le vélo ou les transports en commun.

Une question lors de la manifestation ? Adressez-vous aux gilets jaunes

■ Vous êtes perdus, vous avez une question ? Demandez à une personne dotée d'un gilet jaune : elle sera munie d'un plan ainsi que d'un programme et de tous les numéros de téléphone utiles.



SUIVEZ LE CENTENAIRE ET PARTAGEZ VOS PHOTOS ET VIDÉOS

 Centenaire de la grande guerre à Serris

 Ville.de.Serris

 #centenaireàserris

 www.serris.fr

LE PROGRAMME DU CENTENAIRE

■ 19 mai 2018

11h00 - Hôtel de Ville: Assassinat de l'Archiduc François Ferdinand.

11h30 - Hôtel de Ville: Assassinat de Jean Jaurès. Annonce de la Déclaration de Guerre.

14h00 - Hôtel de Ville: Départ des troupes françaises et allemandes au front (défilé).

14h30 - Parc du centre urbain: Inauguration du camp militaire par les élus de Serris et les officiels.

16h30 - Parc du centre urbain: Animations : reconstitution de batailles, charges de cavalerie, brancardiers, attaques de tranchée, démonstration d'artillerie (spectacle pyrotechnique).

17h30 - Jardin de l'Hôtel de Ville: Animations russes (camp russe, hôpital ambulancier, costumes civils d'époque, animations pour enfants).

17h30 - Parc du centre urbain: Présentation des camps français et allemand au public.

20h30 Parc du centre urbain: Projection du film *Joyeux Noël* et reconstitution en simultané.

■ 20 mai 2018

10h00 - Bourg: Cérémonie au Monument aux Morts en présence de la représentation de l'Ambassade américaine.

10h30/11h30 - Du bourg à l'Hôtel de Ville: Défilé vers l'Hôtel de Ville et cérémonie.

12h00 - Hôtel de Ville: Inauguration de la statue du Centenaire (artiste Mirza MORIC) et signature de l'Armistice avec les forces alliées et allemandes. Chorale et lecture des lettres de Poilus par les enfants des écoles de Serris.

13h00 - Parc du centre urbain: Pique-nique républicain.

14h30 - Hôtel de Ville: Classe d'époque avec l'institutrice et ses élèves.

15h00 - Parc du centre urbain: Présentation du camp et de ses animations au public.

16h15 - Hôtel de Ville: Arrivée des troupes américaines en Europe (1917).

16h30 - Parc du centre urbain: Animations : Vie en / prises de tranchées, simulations d'attaques aux gaz, cavalerie avec mission de reconnaissance et escorte de prisonniers, offensive générale (spectacle pyrotechnique).

17h45 - Hôtel de Ville: Parade de la Victoire, défilé des gueules cassées et retour des soldats chez eux.

21h00 - Complexe Tennistique Des Marmousets: Bal Guinguette au 41 boulevard Champ du Moulin, avec la musique du début du XX^e siècle jusqu'à nos jours.

Toutes les animations sont gratuites

Questions à un champion... de France !

Morhad AMDONI, 29 ans, serrissien et athlète du Val d'Europe Athlétisme, a été sacré Champion de France de Cross-country le 11 mars dernier à Plouay, en Bretagne, en s'imposant sur le parcours de 10,01 km en 28' 03". Rencontre avec un champion bien décidé à montrer de quoi il est capable lors des prochains championnats d'Europe et au-delà.

Morhad, tu as été sacré Champion de France de Cross-Country en mars dernier. Tout d'abord, félicitations ! Quelle est la particularité de ce sport ?

« Le cross ce n'est pas une course à chrono. Le but, c'est de finir à la meilleure place possible. Il y a de la boue, des dénivelés... C'est un parcours difficile qui demande de l'endurance, une bonne préparation au niveau musculaire. Mais il n'y a pas que la santé physique qui compte. Le mental est essentiel. »

Justement, à quoi penses-tu quand tu cours ?

« Avant le départ, tu te dis « je vais tout casser ». Et puis tu arrives, tu vois les 350 athlètes, tu te demandes comment tu vas te placer, entrer dans la compétition. C'est l'inconnu. Chaque course est une nouvelle page blanche. Le parcours à Plouay n'était pas facile mais je l'ai joué tactique. Au cross-country, il n'y a pas de chrono, tu peux organiser la course, ralentir à un moment et finir plus vite. La différence avec la piste elle est là. Tu regardes les adversaires. Tu ajustes ton jeu. À Plouay, je me suis dit que j'allais en garder un peu sous la semelle, car le parcours était difficile et je ne savais pas ce qui m'attendait. C'est important de maintenir une fluidité, de pouvoir s'amuser aussi par rapport à ce que l'on travaille en entraînement, de mettre à profit aussi sa connaissance de la piste pour la vitesse,

et de faire jouer le mental pour mobiliser ses dernières forces. On se défie « est-ce que je suis assez fort dans ma tête ? » « montre de quoi tu es capable ! ». Il y a de la rivalité, de l'ambition ; je m'imagine souvent à la ligne d'arrivée, je me vois gagner, partager ça avec tout le monde, et ça me booste. »

D'autant plus que tu avais une revanche à prendre ?

« Oui, étant blessé l'année dernière, je n'ai pas pu courir le championnat, alors que j'étais annoncé comme favori. C'est décevant. Je me voyais au sommet et j'ai dû tout stopper. Mais j'ai profité de cet épisode de ma vie pour me former à l'INSEEP, acquérir de l'expérience, en tirer quelque chose de positif et ressortir plus fort. Donc oui, cette victoire c'était aussi une revanche à prendre pour moi et montrer que j'étais de nouveau dans le jeu. »

C'est quoi le secret pour réussir à faire 10 km en 28' 03" ?

« Beaucoup d'entraînements. Pour arriver à ce niveau professionnel, ça mobilise énormément, physiquement et mentalement. Je ne fais que ça, je cours en moyenne 180 km par semaine. Du footing le matin, du fractionné l'après-midi. Je m'entraîne tous les jours. Je me libère 3-4 heures au quotidien pour souffler, me reposer, manger. En tant que sportif, il faut vraiment se mettre en condition, ne pas

Je m'imagine souvent à la ligne d'arrivée, je me vois gagner, partager ça avec tout le monde, ça me booste. »



gaspiller son énergie à autre chose. Donc c'est surtout, gérer sa vie en fonction de ça. Il faut avoir envie plus que d'autres. C'est cela qui va faire un champion ou pas. »

Tu t'entraînes souvent avec le Val d'Europe Athlétisme ?

« Oui je m'entraîne le plus souvent possible avec mon club, ça me permet de décompresser un peu. Le Val d'Europe Athlétisme, c'est une famille, c'est un partage. D'ailleurs, je remercie le Président Fabio TIMBRANDY qui me soutient dans les hauts et les bas et qui est là pour m'apporter son expérience. C'est un bon lieu d'entraînement. Que l'on soit amateur ou professionnel, il n'y a pas de barrières entre nous. On met tous nos baskets pour aller courir. Eux, ça les motive, moi je souffle un peu (rire). Mais j'aime bien Serris pour m'entraîner, c'est espacé, les pistes piétonnes sont très bien, les structures aussi... Ça permet de retrouver un peu de tranquillité.

Bon, je suis né à Porto Vecchio en Corse, alors forcément il manque un peu la mer. Tu peux faire quelque chose pour ça ? (rire) »

Cette victoire, c'est de bon augure pour le championnat d'Europe de Berlin cet été ?

« Oui, toujours plus haut (rire). Le but maintenant c'est d'avoir la meilleure préparation pour être au top le jour J. En même temps, j'aimerais aussi faire un chrono sur 5000 mètres; je vise le record de France. Je me prépare aussi aux Jeux Olympiques de Tokyo de 2020 et rêve déjà des JO Paris 2024. Gagner les JO face à la Tour Eiffel, que j'avais déjà pu embrasser aux 20 km de Paris, ce serait énorme. »

Suivre Mohard AMDOUNI



Sur France télévision, du 7 au 12 août pour la diffusion du Championnat d'Europe d'Athlétisme de Berlin

Sur les réseaux: [Facebook/Morhad Amdouni](#)



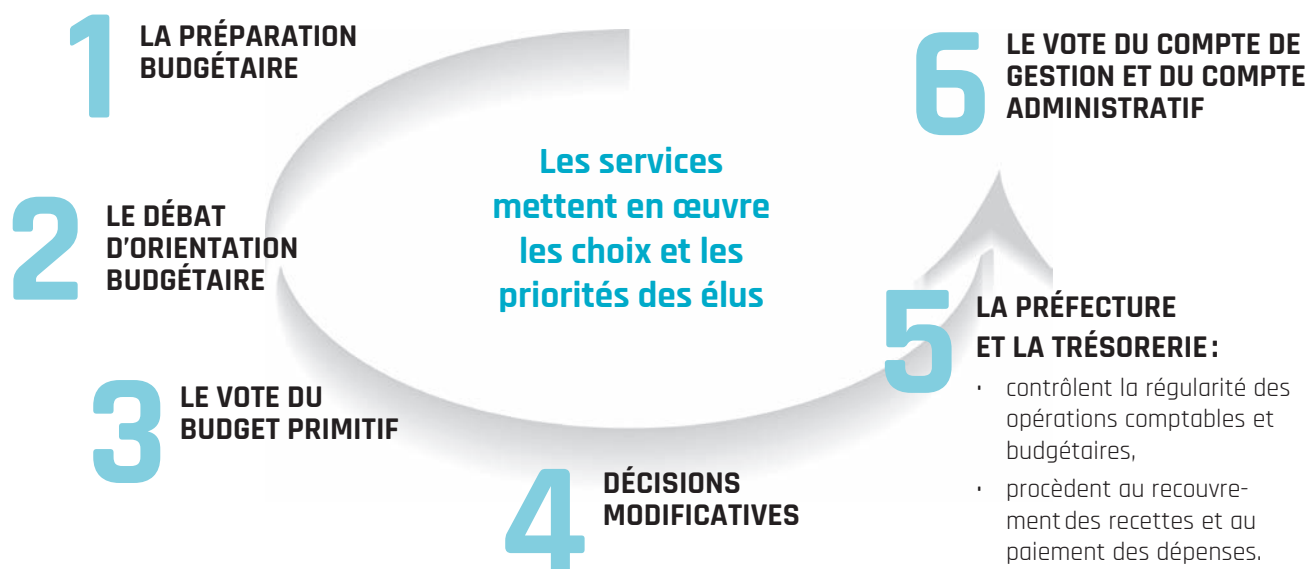
Budget 2018 : continuer les actions engagées

Le lundi 26 mars, les élus de Serris ont voté le budget de la commune. Comme il l'avait promis l'an dernier, Philippe DESCROUET, Maire de Serris, a présenté un budget 2018 sans augmentation des taux locaux d'imposition.



Comprendre le budget d'une commune

Déroulement budgétaire



Principes de la comptabilité publique

Le budget d'une commune comporte 2 sections :

- La section de fonctionnement qui reprend les charges et les produits pour les opérations de gestion courante.
- La section d'investissement qui retrace les opérations de la ville modifiant la valeur du patrimoine municipal.

La section de fonctionnement

Recettes :

- Les dotations affectées au fonctionnement,
- Les recettes fiscales,
- Les produits d'exploitation et du domaine,
- Les subventions.

Dépenses :

- Les charges de personnel,
- Les frais de fonctionnement de l'ensemble des services publics,
- Les charges d'intérêts de la dette,
- Les subventions et dotations versées aux associations et autres organismes.

La section d'investissement

Recettes :

- Excédent de fonctionnement,
- Les subventions d'équipements reçues,
- Les emprunts.

Dépenses :

- Les dépenses d'équipements,
- Le remboursement du capital des emprunts.

Questions à Philippe DESCROUET

Maire de Serris



Dans quel état d'esprit ce budget a-t-il été préparé ?

Dans un contexte encore contraint et incertain, la Ville de Serris présente un budget 2018 équilibré, toujours déterminé et ambitieux, dans la continuité des exercices précédents.

Notre vigilance reste constante durant l'exécution budgétaire, tant l'État malmène les collectivités locales. Je rappelle que la contribution de la ville de Serris au redressement des finances publiques de l'État représente une perte de recettes cumulée de 737 000 € entre 2013 et 2017. Ce budget préparé dans un souci de rigueur et de cohérence répond à nos exigences en termes de maîtrise des coûts et de réalisations structurantes.

Respectueux des engagements pris devant les Serrisiens, cette année encore, il n'y aura **pas d'augmentation de l'impôt communal**. Guidée par la prospective financière, la hausse des charges générales est contenue et les charges de personnel sont également maîtrisées.

Même si le dispositif de compensation par l'État n'est pas connu, comment appréhendez-vous la baisse des recettes de la taxe

d'habitation en 2018, avant sa disparition en 2020 ?

On va voir les choses du bon côté parce que c'est une bonne nouvelle pour les personnes concernées et on aurait tort de ne pas l'apprécier. Et, à ce jour, il n'y a pas de raison de ne pas croire en la compensation de cette perte de recettes pour la collectivité promise par l'État. La disparition totale de cette taxe marquerait, à mon sens, la fin possible et souhaitable d'une discrimination territoriale.

À deux ans de la fin de votre mandat, quel bilan dressez-vous de votre action en faveur de Serris ?

Les budgets qui se suivent, les orientations définies et les comptes administratifs qui amplifient et renforcent ces orientations, prouvent que les engagements et le cap sont tenus malgré une mer plutôt agitée pour les collectivités locales. L'exercice n'est ni facile, ni toujours visible, mais il s'apprécie chaque année quand on vote le budget ou quand les citoyens lisent leur feuille d'impôt. Cet exercice prend beaucoup de temps, d'énergie, de volonté, mais il est efficace. J'aime la politique qui se concrétise de cette façon-là.

Budget : ce qui vous attend en 2018

Les cinq priorités des élus de Serris

- ne pas augmenter la fiscalité;
- dégager de l'autofinancement pour le financement partiel des équipements publics;
- maintenir l'effort de stabilité en matière d'effectif de personnel;
- continuer la modernisation des services et des bâtiments municipaux;
- poursuivre le programme d'entretien du patrimoine, des voiries et de l'environnement.

Les orientations et actions proposées en 2018

La Ville continue sa maîtrise foncière en poursuivant son programme d'acquisition de terrains et de locaux commerciaux si nécessaire. Si en 2017, nous avons fait l'achat d'une parcelle route de Provins, afin d'y établir des jardins familiaux, et d'une coque commerciale dans le bourg, en 2018 nous ferons l'acquisition d'un terrain, proche de la Ferme des Communes et d'un local rue de la Fontaine sont prévus.

Travaux : de nouveaux projets seront lancés

- La commune poursuivra son programme de rénovation de la voirie, avec notamment la réfection de la rue de la Fontaine d'abord par une concertation avec les habitants eux-mêmes.
- Les travaux d'installation de la fibre optique communale ont démarré en 2017 et continueront en 2018.
- Le programme de déploiement de la vidéo protection qui a démarré en 2017, se terminera en 2018.
- Le développement des jardins familiaux.
- L'aménagement du cimetière, la construction d'un jardin du souvenir et d'un deuxième columbarium.

- La réfection du local vaisselle et la création d'un local « poubelles » pour la cantine du groupe scolaire Jean de la Fontaine.
- La mise en place de l'étude de la qualité de l'air (norme 2018).
- Le réaménagement de l'accueil de l'Hôtel de Ville.

En matière de Petite Enfance et d'Enfance

La crèche Terre d'Éveil, qui a ouvert trois places supplémentaires en 2017, continuera son extension pour disposer de 24 berceaux en septembre 2018.

L'année 2018 marque aussi le renouvellement du marché de restauration scolaire.

Plusieurs actions seront menées pour créer du lien social

- Le lancement de l'opération Serris en fête.
- L'augmentation du nombre de journées à la mer, instaurées en 2017 passant de 500 à 1000.
- La commémoration du Centenaire 1918.
- La mise en place de tickets services pour l'habillement, l'énergie et les transports (via le CCAS);
- des animations autour de la Coupe du monde de football.

Par ailleurs, les autres actions réalisées en 2017 dans les domaines de la culture, de l'animation et du sport seront reconduites en 2018.

La commune maintient son niveau de soutien au monde associatif et souhaite instaurer une charte des associations.

200 000 €

POUR LE MONDE ASSOCIATIF
SERRISSIEN

0 %

D'AUGMENTATION DES TAUX COMMUNAUX DE TAXE FONCIÈRE ET D'HABITATION

Optimisation et rationalisation des dépenses

Toutes ces orientations s'inscrivent dans l'optimisation, la rationalisation et la modernisation des dépenses communales tout en exigeant un développement harmonieux et durable de nos partenaires.



+

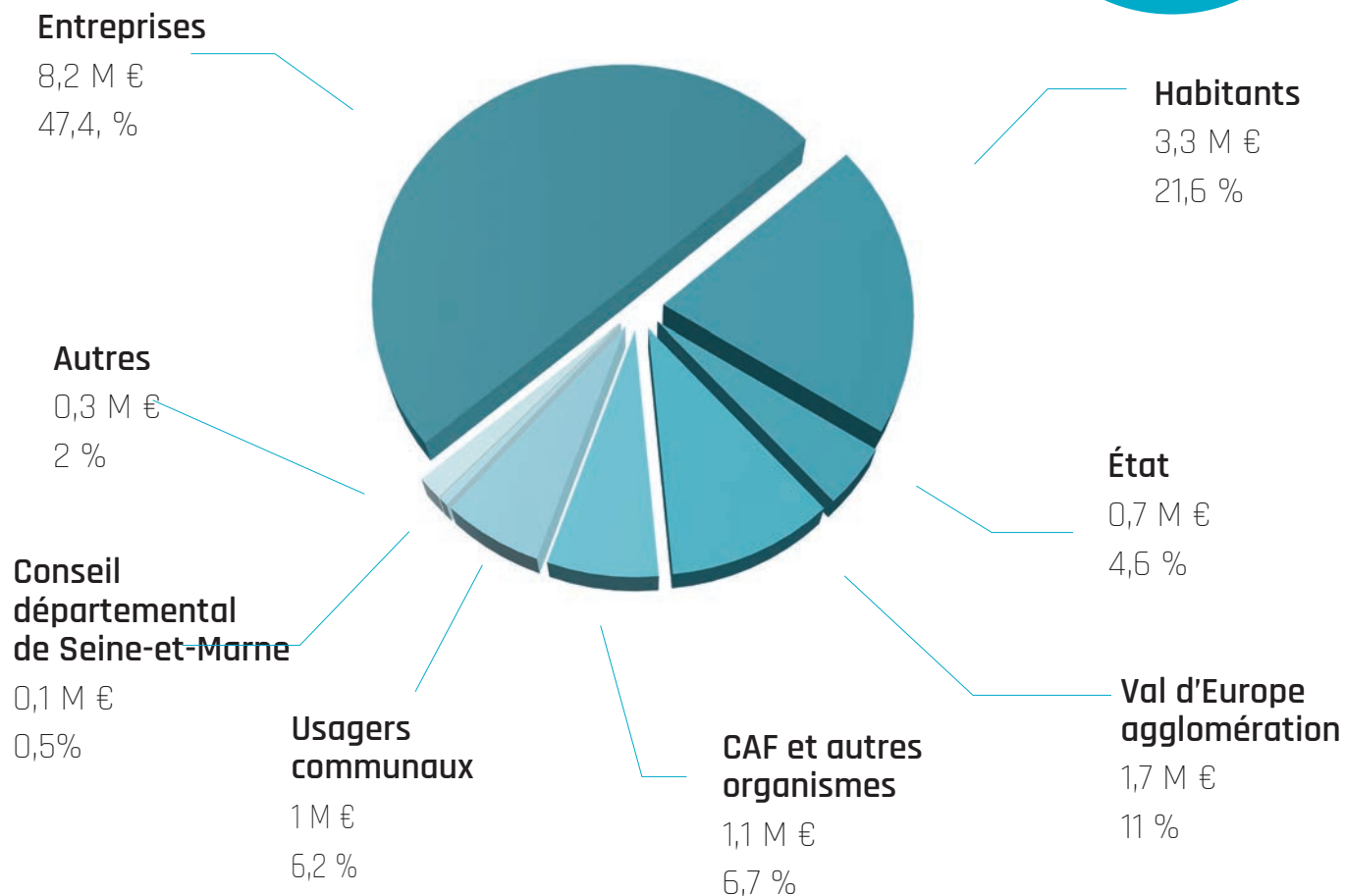
dont

- Vidéoprotection
- Déploiement de la fibre optique et développement numérique
- Équipement matériel et mobilier
- Rénovation voirie et environnement
- Travaux d'entretien des bâtiments
- Acquisition foncière etc.

D'où viennent les recettes de la Ville ?

Recettes de fonctionnement

16,5
Millions d'euros



760 000 €

PRODUIT SUPPLÉMENTAIRE DE TAXE LOCALE EN 2017, LIÉ À L'EXTENSION DU CENTRE COMMERCIAL

69 %

DES TAXES LOCALES DE SERRIS PROVIENNENT DES ENTREPRISES ET 31 % DES HABITANTS

+

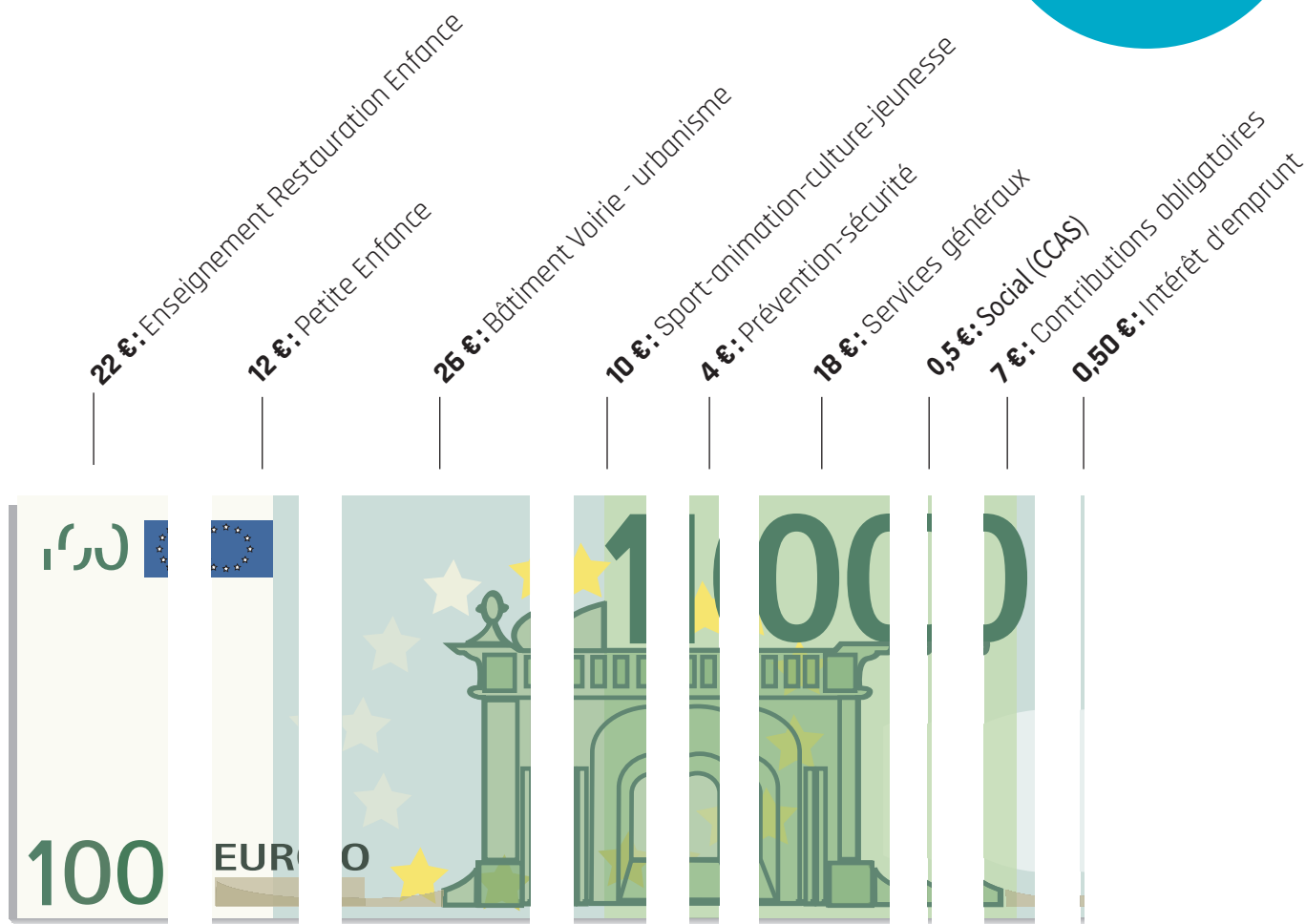
Dotation Globale de Fonctionnement

- Moins 654 000 € depuis 2014 **soit une baisse de 50% en 4 ans**
- Moins 986 000 € en 8 ans

Pour 100 € dépensés la Ville consacre

Dépenses
de fonctionnement

15,3
Millions d'euros



+

Taux 2018 (identiques à 2017)

Taxe d'habitation :
18,83 %

Taxe foncière
sur les propriétés bâties :
41,11 %

577 €

TAUX D'ENDETTEMENT
PAR SERRISSIEN, CONTRE
842 € EN MOYENNE POUR
DES VILLES DE MÊME STRATE

150 000 €

DÉPENSES
SUPPLÉMENTAIRES
CONSACRÉES
À LA VIE LOCALE



” L’athlétisme
ce n’est pas
uniquement courir,
c’est aussi sauter,
lancer, marcher...
Un grand choix
d’activités pour se
faire plaisir au sein
de notre club ! »

Bougez avec Val d'Europe Athlétisme

L'association Val d'Europe athlétisme a commencé ses activités à Serris avant de rayonner sur tout le Val d'Europe. Présentation de cette association dynamique avec son Président, Fabio TIMBRANDY.

Pouvez-vous nous présenter votre association ?

Le Val d'Europe athlétisme a été créé en 2002 à Serris où nous avons organisé pendant sept ans, « les 10 km de Serris », une course qui a attiré jusqu'à 800 participants. Le manque d'infrastructures sur le Val d'Europe a ralenti notre croissance, jusqu'à la création de la piste d'athlétisme du Bicheret à Chessy et la halle des sports de Magny le Hongre. C'est un club intercommunal en partenariat avec Val d'Europe agglomération, avec qui nous essayons de proposer des activités sur toutes les communes du secteur.

Aujourd'hui l'association est en plein essor et compte 340 licenciés, toutes catégories confondues et une dizaine d'éducateurs sportifs diplômés. Les cours sont dispensés quatre fois par semaine en fonction de l'âge et de la spécialité, des écoles d'athlétisme aux vétérans. Toutes les disciplines de l'athlétisme sont proposées.

Pourquoi pratiquer l'athlétisme ?

L'athlétisme, ce n'est pas uniquement courir, c'est aussi sauter, lancer, marcher... Un grand choix d'activités pour se faire plaisir au sein de notre club! L'athlétisme est devenu un sport populaire où tout le monde y trouve son bonheur. C'est aussi la base de tous les sports, car cela permet d'acquérir de l'endurance, de la vitesse et de la technique.

C'est un sport individuel, où nous essayons qu'il soit pratiqué en équipe. Pour cela nous participons à plusieurs compétitions par équipe durant l'année comme les interclubs, l'ekiden, les cross, le tout dans une ambiance conviviale.

Nous avons de plus en plus de demandes chez les adultes. Certains désirent garder la forme et s'inscrivent au groupe santé loisir (footing, renforcement musculaire, marche nordique...). D'autres sont là pour améliorer leurs performances (piste, 10 km, semi-marathon, marathon, trail...). Les enfants sont aussi très bien représentés et défendent les couleurs du Val

d'Europe sur le département en participant sous forme de triathlon aux compétitions. Les parents ont bien compris que ce sport permet aux enfants d'apprendre à gérer le stress, en se donnant au maximum et en essayant de se dépasser tout en s'amusant...

Vos projets ?

Nous souhaitons continuer à développer le club et accompagner au mieux les coureurs dans leur projet personnel quel que soit le niveau.

L'objectif du club est également de faire découvrir l'athlétisme aux Valeuropéens. Nous sommes ainsi candidats pour organiser les championnats de Seine-et-Marne de Cross en 2019, épreuve qui devrait attirer près de 2000 coureurs. Nous voulons aussi nous consacrer à la formation des jeunes pour qu'ils accèdent à leur meilleur niveau et aussi continuer d'accompagner nos deux espoirs du club : AMDOUNI (récent champion de France de cross) et CHARIK (champion d'Europe par équipe en cross chez les juniors en 2016). Le premier a des échéances à court terme avec les championnats d'Europe cet été et pour les deux, les JO de Tokyo en 2020.

Depuis plusieurs années, le club développe les différentes sections de l'athlétisme, donc si vous êtes passionnés de marche, piste, trails ou de marathons, que vous soyez adulte ou enfant, rejoignez-nous !



VAL D'EUROPE ATHLÉTISME

Président : Fabio TIMBRANDY

Site : valdeuropeathletisme.athle.com - Courriel : Valdeuropeathletisme@hotmail.com - Tél. 06 03 34 22 38



Artist Concept Only
© Disney

Deux milliards d'euros pour Disneyland Paris

Le 28 février 2018, Disney a annoncé un plan d'investissement de deux milliards d'euros pour agrandir le parc de Disneyland Paris et y ajouter trois nouvelles zones à thème consacrées aux super-héros de Marvel, au dessin animé *La Reine des neiges* et à *la Guerre des étoiles*.

Le programme de développement du parc de loisirs, qui s'étalera sur plusieurs années à partir de 2021, a été présenté par le PDG du géant américain du divertissement, Robert IGER, au Président de la République Emmanuel MACRON.

« Ce plan d'expansion représente l'un des développements les plus ambitieux de toute l'histoire de Disneyland Paris depuis son ouverture en 1992 », a indiqué Disney dans un communiqué. « Il traduit l'engagement sur le long terme de The Walt Disney Company à faire de la destination la vitrine de la marque Disney en Europe. »

Star Wars, Marvel, La Reine des Neiges auront droit

chacun à leur land au sein du parc Walt Disney Studios qui verra ainsi sa superficie doublée ! Toy Story Playland sera également agrandi avec une nouvelle attraction ! Enfin, un lac géant verra le jour faisant le lien entre les nouvelles zones. En 2020, l'Hôtel New York prendra quant à lui les couleurs d'*Iron Man*, des *Avengers* et de *Spider-Man*, les vedettes de la future attraction qui fera partie de la nouvelle zone Marvel du parc Walt Disney Studios.

Une annonce historique qui signe enfin le renouveau tant attendu pour le parc Walt Disney studios et de belles retombées économiques pour le secteur du Val d'Europe en matière d'emplois, de logements et d'entreprises.

Une quatrième étoile pour l'Hôtel Élysée

L'Hôtel Élysée Val d'Europe a décroché une 4^e étoile.

■ Le 5 février 2018, le personnel de l'Élysée Val d'Europe et sa direction ont organisé une grande soirée inaugurale visant à présenter les nouveaux habits de l'établissement, après plusieurs années de rénovations intégrales. À cette occasion, MM. GALLOU et RICHAUDEAU, respectivement propriétaire et directeur de l'établissement, ont annoncé avec fierté l'entrée de l'hôtel dans la catégorie des lieux d'accueil 4 étoiles. Cette classification certifiée montre le niveau de confort et la qualité de service de cet hôtel serrissien. Félicitations !



Photo: Hôtel Élysée

Toutes les entreprises sur Serris.fr.

Afin de soutenir toujours un peu plus les commerçants, les élus ont souhaité mettre à leur disposition un nouveau service pour gérer directement leur fiche annuelle présente sur serris.fr.

■ Les restaurants de Serris étaient déjà présents sur serris.fr. Ils étaient également regroupés dans le guide « où manger à Serris? ». Mais dorénavant, toutes les entreprises, commerçants, micros entreprises de la commune peuvent être référencés sur notre site internet. Pour cela, les commerçants doivent créer leur fiche, via le formulaire dédié sur serris.fr. Une fois la fiche validée et créée, ils pourront la mettre à jour directement selon leurs souhaits grâce à un accès extranet dédié et sécurisé: changement d'horaires, promotions, nouvelle activité; ce sont eux qui auront la main sur toutes ces modifications.

À noter, que les associations de la commune pourront également gérer leur fiche annuelle déjà présente sur le site.

Un bon moyen pour ces acteurs essentiels de la vie de la commune de communiquer et de se faire connaître auprès de leur clientèle potentielle.

Les annuaires sont disponibles à partir de la rubrique Ville de serris.fr

Bienvenue à Flocon

Mercredi 14 mars, un premier bébé manchot royal, né en janvier au Sea Life de Serris, a été présenté à sa marraine, Élodie GOSSUIN, Miss France 2001 et animatrice télé et radio, sensible à la protection de l'environnement.

■ Vingt manchots royaux ou papous composent désormais la colonie de l'aquarium. Le bébé, prénommé Flocon à l'issue d'un vote des internautes, ne sait pas encore nager et reste pour l'instant en hauteur dans l'espace de repos. La naissance de Flocon fut une surprise pour les biologistes du Sea Life car les manchots sont arrivés seulement l'an dernier. Une preuve qu'ils se sentent bien à Serris. Sur l'île aux Manchots, ils profitent de conditions clémentes avec une température stable, un apport alimentaire riche et fréquent, ainsi que de nombreux soins apportés par l'équipe d'aquariologistes qui leur permettent, même en captivité de garder leur comportement naturel.

Une récente étude a estimé qu'en 2100, 70 % des manchots royaux pourraient être amenés à disparaître.



Photo: Sea Life Val d'Europe

Des places réglementées supplémentaires

Le stationnement aux abords de l'Hôtel de Ville, va encore évoluer pour adapter l'offre à la réglementation en vigueur et aux besoins des habitants et des visiteurs du secteur. Cette action entre dans le cadre d'un dossier plus global de sécurisation et d'aménagement des voies de la ville.



Légendes

- | | | | |
|---|---|---|--------------------|
|  | Zone bleue |  | Arrêt minute |
|  | Zone livraison |  | Transport de fonds |
|  | GIC/GIC
(Grand Invalide Civil ou Grand Invalide de Guerre) | | |



Zone bleue

La durée de stationnement en zone bleue est limitée à deux heures, de 8h00 à 19h30, du lundi au samedi, ce qui permet une rotation des véhicules sur le secteur.

Arrêt minute

Les emplacements « arrêt minute », limités à 10 minutes, permettent eux de laisser libre des places de stationnement à proximité directe des petits commerces de type boulangerie / banques...

Élagage : la campagne continue

■ La campagne d'élagage se poursuit sur Serris. Dernièrement, le jardin Andalou, la place Gibraltar, la rue de Navarre, le cours de la Garonne (nos photos), la rue Marco Polo, la rue de Castille et le secteur du Dojo "Les Tilleuls" ont été concernés par une intervention d'élagage.



Des travaux provisoires au gymnase Olympe de Gougues

■ Les fortes précipitations du mois d'août 2017 avaient occasionné des dégâts au centre commercial mais aussi dans notre gymnase Olympe de Gougues. Des travaux provisoires ont été effectués en attendant les grandes opérations de l'été prochain. Le revêtement de sol dans la raquette de handball et la zone située à l'arrière du but (zone bleue) ont été remplacés pour des résultats très satisfaisants. La Ville de Serris remercie les services de Val d'Europe agglomération pour le suivi de chantier et la prise en charge de ces travaux.



Ces cheminements piétons rénovés

■ Pendant les vacances de février, le stabilisé du cheminement piéton entre le dojo des Tilleuls et le groupe scolaire Robert Doisneau a été rénové. Place Thomas le Pilleur, les Services Techniques ont aussi créé un cheminement piéton et réalisé un stabilisé en grave-ciment le long de l'espace vert afin que les voitures puissent y stationner sans s'embourber.



Vidéoprotection: le déploiement continue

■ Le déploiement de la vidéoprotection suit son cours. 11 caméras sur les 40 prévues pour 2018 sont déployées à ce jour. Six autres caméras seront installées pendant les vacances scolaires de Pâques. Les autres caméras devraient être mises en places avant la mi-mai.



BIENTOT LE FLOW PARK

www.parcdeserris.fr

Après le temps du dialogue, de l'écoute et sur une idée du Conseil Municipal des Enfants, la Ville de Serris, associée à l'aménageur du territoire de Marne-La-Vallée, EPA France, livrent aujourd'hui leurs premiers résultats : le Flow Park de Serris est sur les rails !



Ouvert à tous et adapté à tous les niveaux de glisse, le projet de Flow Park, défendu par le Conseil Municipal des Enfants et porté par le Maire de Serris, constitue la première étape de réaménagement du parc urbain de Serris. Situé au cœur d'un écrin de nature et de culture, le Flow Park offrira un large espace d'environ 1030 m² pour des pratiques de glisse sportive et de sauts en hauteur diversifiées : BMX, skate, roller, trottinette...

La séparation entre un parcours de glisse de type « street » et un espace courbe de type « bowl », atteignant une profondeur maximale de 2,80 m, assure un niveau de sécurité optimal de l'équipement.

Débutants, confirmés, experts ou simples spectateurs, vous serez invités à occuper cet espace, au même titre que des clubs plus spécialisés qui proposeront des nu-

méros de haut vol. La promotion de ces disciplines a pris une toute autre envergure pour la France depuis la décision d'intégrer ce type de sports aux compétitions des Jeux Olympiques de Tokyo de 2020. La ville de Serris se positionne donc en précurseur pour la compétition internationale de 2024 accueillie par Paris, avec l'appui de son grand territoire.

Dans l'attente de la livraison de l'équipement, prévue fin 2018 autour de plusieurs animations, renseignez-vous sur les temporalités du chantier et les évolutions à venir dans le parc sur le site internet <http://parcdeserris.fr> qui continue de vous délivrer l'information dont vous aurez besoin tout au long du projet et de son aménagement.

Le parc de Serris, ce n'est plus pour demain, ça commence aujourd'hui !



epa-mannelavallée.fr

MARNE LA VALLÉE
EPAFRANCE



Le jardin Andalou fait peau neuve

Pour le plaisir de tous, chacun des parcs et jardins publics de Serris a son esprit bien à lui. Aéré, redessiné, doté de plantations nouvelles, le jardin andalou sera rénové d'ici la fin du printemps. Atmosphère sportive (parc des communes) ou plus zen (jardin andalou), la majorité des projets se réalisent en concertation avec la population au travers des réunions de quartier et des diagnostics en marchant. Jusqu'en 2020, la Ville de Serris tient à conserver sa 3^e fleur (ville fleurie). Fermé au public du 19 mars au 30 avril, ce jardin public fait peau neuve. Un chantier de taille pour une restructuration en profondeur.

Un constat sanitaire a été établi par les Services Techniques au niveau des arbres où ils ont relevé des maladies cryptogamiques (présence de champignons) nécessitant une intervention rapide afin d'éviter l'asphyxie de l'environnement végétal. Le travail de requalification du jardin andalou porté par la municipalité a comme spécificité d'être un travail sur l'espace public. L'espace public est le lieu où naît le lien social, où il se nourrit. Par conséquent, la revitalisation du site a été sous-tendue par divers objectifs comme rétablir la fonctionnalité

de cet espace public, lui redonner une lisibilité, le rendre accessible à tous, lui offrir plus de convivialité et y développer une dimension poétique et végétale.

Les différentes voies de circulation ainsi que les aires de jeux étaient envahies de mousse à cause d'un manque d'ensoleillement. Nos Services Techniques ont donc procédé, dans un premier temps à un éclaircissement des arbres malades ou morts afin d'aérer le parc et d'y faire rentrer à nouveau la luminosité du soleil. Puis, au nettoyage des jeux pour enfants

en enlevant toute trace de mousse et autres salissures.

Le tout s'est accompagné d'une revalorisation de l'espace végétal, d'une remise en état de la pelouse disparue avec la constante recherche de l'amélioration du fleurissement alterné pour que la durée de fleuraison soit plus longue dans l'année.

Dans quelques temps, petits et grands, dès le retour des beaux jours, pourront profiter de ce poumon vert en plein cœur du centre urbain de Serris avec le souci constant de le préserver.

Questions à Francis TSARAMANANA

Conseiller municipal Délégué à l'Environnement de proximité et à la Propreté urbaine

Quelle est l'essence même de la politique de la Ville en matière d'espaces verts ?

Il nous faut redonner une lisibilité à l'espace public comme aux espaces privés. Pour remédier au manque de lisibilité entre ces espaces, nous avons opéré un travail important sur les limites en faisant un diagnostic sur le végétal permettant une bonne appropriation par les habitants. Nous nous efforçons de rendre les espaces accessibles à tous afin de faciliter la vie quotidienne des Serrisiens (accès poussettes, PMR...).

Quelle est selon vous votre plus grande réussite dans votre politique ?

Je pense que c'est en donnant une plus grande convivialité aux espaces publics que l'on mesure la réussite de notre politique volontariste à Serris, et ce, depuis Denis GAYAUDON. C'est dans cette continuité

aussi que s'inscrit Philippe DESCROUET. Vaste espace de rencontre, le jardin andalou est un exemple patent et disposant d'un mobilier urbain accueillant, avec des îlots végétaux plantés créant des alternatives aux bacs de plantation et constituant le fil conducteur du quartier. L'espace public révèle l'histoire, la mémoire collective d'une ville. C'est aussi l'expression de sa complexité. L'espace public structure la cité. Et c'est pourquoi notre équipe municipale apporte une attention particulière aux différents espaces verts où se crée constamment du lien social entre les habitants.

Quelle est l'utilité selon vous, de maintenir de tels îlots de verdure entre les différents immeubles ?

Je suis de ceux qui considèrent que l'espace public construit la ville en continu. Il concentre la

diversité des usages des habitants et des citoyens, permet la mixité sociale. Autant de fonctions qui sont des enjeux essentiels, compte tenu de la densification des villes et des contraintes environnementales.

Le jardin est une bouffée d'oxygène, il nous rappelle que nous sommes une partie de la nature.

Un jardin avec quelques arbres digère une partie de la pollution locale, apporte de la fraîcheur l'été, de bonnes odeurs, le bruit agréable du bruissement du vent dans les feuilles et l'hiver en cas de neige cela vous offre des panoramas magnifiques.

Les villes en général, dans leur configuration actuelle, ne sont plus adaptées au mode de vie que nous souhaitons. Trop de béton, de voitures, de bruit pour si peu d'espaces verts. Ce n'est pas le cas heureusement à Serris.



Une place d'Ariane illuminée

■ Val d'Europe agglomération a réalisé des travaux de remplacement de l'éclairage sur la place d'Ariane. Les nouveaux systèmes d'éclairage à Led permettent d'augmenter le niveau d'éclairage et de mettre en valeur cette place importante du territoire.



Deuxième assemblée plénière du CME

La seconde assemblée plénière du Conseil Municipal des Enfants (CME) avait lieu ce samedi 10 mars 2018. Les enfants du CME avaient rendez-vous salle du Conseil Municipal avec Philippe DESCROUET, Maire de Serris, Virginie HOARAU, Adjointe au Maire et Micheline BARO, Conseillère municipale.



La réunion a débuté avec un premier bilan des actions du CME depuis sa prise de fonction en 2016 : collectes à l'occasion d'Afrikan ID et du lancement des illuminations de Noël, visite de la caserne des pompiers de Chessy et sensibilisation aux premiers secours, découverte des institutions (Mairie, Sénat, Assemblée Nationale), participation aux commémorations et aux cérémonies officielles (vœux du Maire, 8 mai, 11 novembre). Ces différentes actions leur ont permis de partager leur expérience et de susciter l'intérêt d'autres enfants, que ce soit

en classe, dans les cours d'école, en famille, entre amis, etc.

Les élus du CME ont ensuite évoqué les différentes actions en cours et les projets auxquels ils souhaitent participer avant la fin de leur mandat que ce soit en termes de loisirs (flow park), de solidarité (reconduction des collectes et nouvelle action), d'environnement (campagne de sensibilisation contre les incivilités dans les parcs et jardins, opération "Nettoyons la nature", etc.) et de communication. Ils ont émis le souhait qu'une aire de jeux pour enfants voie le jour place Thomas le

Pileur. Le Maire leur a répondu qu'il s'engageait à présenter leur projet prochainement devant la majorité municipale.

Les élus de Serris ont échangé avec leurs jeunes collègues sur ces différents projets. Le Maire leur a remis un livret sur l'étude du flow park qui sera construit dans le parc urbain.

Une réunion de travail studieuse qui a montré tout l'investissement des élus de Serris, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes.



Cérémonie de la citoyenneté

■ L'accès à la majorité et à la citoyenneté est un événement extrêmement fort. Philippe DESCROUET, Maire de Serris, et Stéphanie PEREZ, Maire-adjointe en charge de la Jeunesse, ont pu rappeler aux jeunes serrisziens présents à la cérémonie de Citoyenneté hier, que cette inscription sur les listes électorales représentait un véritable engagement citoyen. Ces derniers ont pu repartir avec leur carte électorale en poche, mais pas que : une BD sur les Droits de l'Homme et du Citoyen leur a été offerte. Une façon ludique de rappeler ces principes.

Formation des délégués de classe du collège

Mardi 20 mars dernier, en matinée, avait lieu la deuxième demi-journée de formation des délégués du Collège Madeleine Renaud, après celle de novembre dernier.

■ Ces formations sont organisées par le collège, notamment par la CPE Madame CHARTON et l'infirmière scolaire Madame PERGOLIZZI, et la Ville de Serris. Lors de cette matinée, les délégués se sont rendus salle du Conseil Municipal pour rencontrer Stéphanie PEREZ et Denis GAYAUDON, Adjoint au Maire et Fabrice RALLO, Directeur de Cabinet et de la Communication.

Au programme : échanges avec des élus et les administratifs sur le rôle de chacun et le fonctionnement d'une commune puis partage avec l'Assistante de Vie Scolaire au sujet de l'accueil des élèves porteurs de handicaps au sein du collège. Les délégués ont ensuite visité l'Hôtel de Ville pour partie à la rencontre de différents services municipaux afin d'approfondir leurs connaissances sur leur fonctionnement.



Expression politique

Conformément aux dispositions de la loi du 27 février 2002 dite de "démocratie de proximité", "Le Serrissien" ouvre ses colonnes à l'opposition municipale. Ces tribunes sont publiées sous leur seule responsabilité.

ENSEMBLE POUR SERRIS (MAJORITÉ)

Notre budget a été adopté le 26 mars à l'unanimité de la majorité municipale. Il se déploie dans la droite ligne des promesses faites aux Serrissiens. Et ce, avec des axes majeurs, dont le plus emblématique: la non-augmentation des taux d'imposition communaux. Plus de 40 % de ce budget sont tournés vers le scolaire et la jeunesse avec un déploiement fort sur la culture, le sport et les animations. C'est notre choix.

Tous les ratios de la commune sont au vert: lancement des études pour la construction du cinquième centre de loisirs, accélération de la construction de logements, implantations de nouvelles entreprises, choix d'implantation du futur flow park, reprise de la voirie par secteurs identifiés...

La liste des doléances contradictoires de l'opposition, formulée en conseil municipal, prend toute son ironie face à cela.

Un budget, c'est sérieux: il conditionne la vie d'une ville et son avenir. Réjouissons-nous plutôt de voir nos enfants grandir dans des écoles modernes, nos jeunes bénéficier d'activités ludiques, nos anciens profiter de leur retraite pleinement et nos sportifs de tous âges d'évoluer dans des équipements et parcs rénovés.

Quant au cadre de vie, rappelons que la première vertu de tous, c'est le civisme!

Et pour avoir un cadre de vie agréable, en lien avec le Conseil Municipal des Enfants, nous lançons bientôt toute une campagne de communication axée sur le civisme et la propreté des parcs et jardins publics.

NOUS SERRISSIENS (MINORITÉ)

Dans la précédente tribune, notre Maire annonçait victorieusement que tous les projets de la ville en 2018 seront financés sans augmentation de la fiscalité! Il semble oublier un peu vite qu'il a très fortement augmenté les impôts par deux hausses consécutives en début de mandat (+17% taxe habitation et + 22% taxe foncière), ce qui se traduit aujourd'hui sur le compte administratif (bilan 2017) par 2,5 M (où M = millions) d'excédents cumulés et non dépensés. Les dépenses de personnel représentent 61,7% des dépenses réelles de fonctionnement (à comparer au 54,6% uniquement pour les autres villes de notre strate).

Bonne gestion ? Cela reste à voir, car lorsque l'on compare les comptes administratifs (bilans) de l'année 2017 et de l'année 2014, on peut voir que les impôts et taxes ont rapportés 12,8 M d'euros en 2017 alors que c'était 9,2 M en 2014, soit une hausse impressionnante de +39%. On peut aussi constater que les charges de personnel sont en 2017 de 8,5 M d'euros alors qu'elles étaient de 7,66 M en 2014, soit une hausse non négligeable de +11%. Les dettes à rembourser sont au 31/12/2017 de 5 M d'euros alors qu'elles étaient de 1,6 M en 2014, soit une hausse colossale de +213%.

N'ayant malheureusement que peu de place pour nous exprimer, nous n'avons pu donner que ces quelques chiffres plutôt incohérents pour vous démontrer que notre commune n'est pas vraiment bien gérée par le Maire actuel. Il en existe beaucoup d'autres, mais cela deviendrait illisible.

Nous serrissiens.

AGIR POUR VOUS (MINORITÉ)

Lors de l'épisode neigeux entre le 05 et le 10 février 2018, Mr le Maire, son 1^{er} adjoint ainsi que huit élus communaux et deux agents de l'agglomération (soit douze personnes !!!) étaient à Las Vegas afin de rencontrer des professionnels de jeux de hasard pour éventuellement implanter des casinos sur le secteur du Val d'Europe.

Une enveloppe de 40 000 euros a été votée : voyage, plus hébergement et frais de bouche (3333 euros par personne).

Je rappelle que nous avons des casinos en France ! Nous ne pouvons pas soutenir un projet qui génère de la dépendance, de l'endettement et qui ne protège donc en rien l'humain, ni les valeurs que nous défendons pour que notre territoire soit envié et respecté de tous.

Cette somme aurait pu permettre l'ébauche du recrutement d'un spécialiste en marketing territorial dont la mission serait de chercher et aider les entreprises à s'installer sur le secteur. Dans des périodes où le souci d'économie et de bonne gestion des budgets est nécessaire, je rappelle aux élus du Val d'Europe l'importance d'une bonne maîtrise de l'argent public, quand on nous martèle sans cesse qu'il faut faire des économies.

Attention donc au gaspillage ! Et continuons le développement harmonieux de nos territoires qui font que nous avons choisi d'y vivre.

Fatiha GUERIN-Idrissa TRAORE

Concours photo Serris en images

Le concours photo « Serris en images » est organisé en collaboration avec le club photo « Image'in Serris » qui participera au jury et qui définit les thèmes à traiter en accord avec la Municipalité.

Deux prix seront toujours remis: le prix du jury et le coup de cœur Facebook.

Le concours photo est réservé aux habitants de Serris, limité à une photographie pour chaque participation et gratuit.

Thème du concours:

« Autoportrait de qui j’aurais voulu être ».

Faites marcher votre imagination et votre sens de l’observation. Seuls impératifs, les clichés ne devront pas faire l’objet de photomontage. Vous devez envoyer vos clichés avant le lundi 28 mai.

Envoyez votre cliché à l’adresse communication@serris.fr. Le fichier doit être en haute qualité.

EN SAVOIR PLUS

Toutes les infos sur le concours sont sur www.serris.fr.

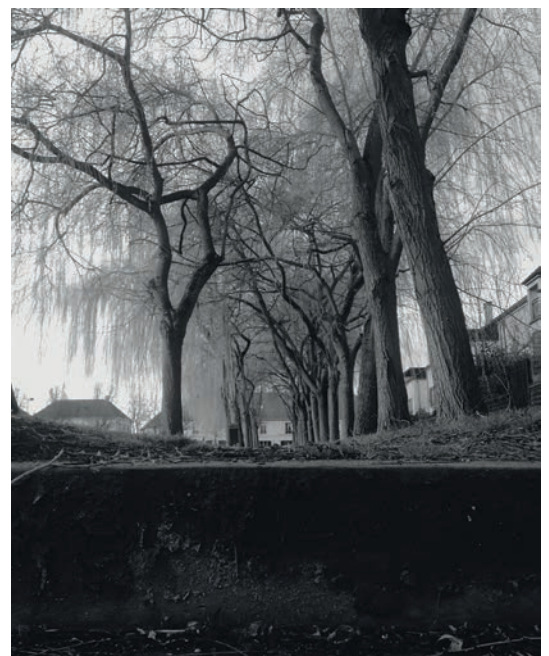
Les gagnants
du dernier concours
« À ras du sol ».

.....
Davy NGABOU
Prix du jury ex æquo
.....



.....
Yoanna RAOULT
Coup de cœur Facebook
.....

.....
Laurence CHAMBAULT
Prix du jury ex æquo
.....



Serris
Val d'Europe

CENTENAIRE

1918 – 2018

LA PLUS GRANDE RECONSTITUTION HISTORIQUE D'ÎLE-DE-FRANCE

19 ET 20 MAI 2018
SERRIS VAL D'EUROPE

WWW.SERRIS.FR/CENTENAIRE

 **CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE À SERRIS**

